

**ALERTE MÉTÉO DE NIVEAU ROUGE
CANICULE**

DATE : Vendredi 10 juillet 2026

DEBUT D'EVENEMENT PREVU : Samedi 11 juillet 2026 à 12h00

DESTINATAIRES : Corps préfectoral et sous-préfectures, bureau de la communication interministérielle, SGCD, préfectures des départements limitrophes, ARS, DDT, DDETSPP, UD DREAL, DRAAF CVL, DSDEN, ONF, ONACVG, SDIS, SAMU, DIPN, Gendarmerie, DMD, COZ, DREAL de zone, CIGT DIRO, CPZCR, DIRNO, Conseil départemental, REMI, Vinci autoroutes, Chambres consulaires, Météo France Renne, ENEDIS, RTE, SYNELVA, SICAP, GEDIA, SICAE-ELY, GRT/NATRAN Gaz, GRDF, ORANGE, SFR, Université d'Orléans, DAME, médias locaux, associations des maires et maires ruraux, EPCI, mairies, syndicats de transporteurs routiers

Qualification du phénomène : Nouvel épisode caniculaire sévère et durable, nécessitant une vigilance particulière notamment pour les personnes sensibles ou exposées.

Situation générale : Températures caniculaires qui se poursuivent et/ou s'aggravent sur l'ouest de la France

Évolution prévue : Les maximales de ce vendredi sont comprises entre 36 °C et 39 °C, du nord au sud du Centre-Val de Loire. Les minimales attendues dans la nuit de vendredi à samedi sont de l'ordre de 19 à 22 °C sur le Centre-Val de Loire.
Les maximales de la journée de samedi sont de l'ordre de 36 à 39 °C, à nouveau du nord au sud du Centre-Val de Loire.

L'épisode caniculaire se poursuit très probablement jusqu'en début de semaine prochaine, voire au-delà. Ces températures justifient le passage en vigilance rouge "canicule" de l'ensemble des départements du Centre-Val de Loire ce samedi 11 à 12h.

Les températures annoncées sont mesurées sous abri ventilé et sur terrain gazonné. À noter que la baisse des températures nocturnes peut être plus limitée en zone urbaine.

| Conséquences possibles : | Conseils de comportement : |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets jeunes et en bonne santé : l'ensemble de la population est concerné et doit s'adapter - Les symptômes d'un coup de chaleur peuvent être : déshydratation, maux de tête, fatigue et soif intense, vertiges, crampes, nausées, somnolence, des convulsions, perte de connaissance voire décès. | <ul style="list-style-type: none"> - Buvez de l'eau plusieurs fois par jour - Continuez à manger normalement - Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes - Ne sortez pas aux heures les plus chaudes - Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers - Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrière - Limitez vos activités physiques et sportives - Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit - Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais - Veillez sur les enfants - En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin - Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie - Pour en savoir plus, consultez le site : www.sante.gouv.fr |

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le répondeur de Météo France au 05 67 22 95 00, ou le site de vigilance <http://france.meteofrance.com/vigilance/>

Chartres, le 11 juillet 2026

POINT DE SITUATION CANICULE – VIGILANCE ROUGE

Samedi 11 juillet 2026 à 11h00

Point Météo France

L'Eure-et-Loir est placé en vigilance orange canicule depuis le mardi 7 juillet 2026.

Cette vigilance a été renforcée en vigilance rouge le samedi 11 juillet 2026, à 12h00. Le département se maintiendra en vigilance rouge la journée du dimanche 12 juillet.

Ce samedi 11 juillet à 5h00, les températures atteignaient entre 20 à 24°C. Celles-ci devraient atteindre de 37°C à 39°C le samedi après-midi. Les températures dans la nuit de samedi à dimanche seront comprises entre 19 et 22°C.

La journée du dimanche 11 juillet sera similaire à celle du samedi, avec des températures oscillant entre 36 et 38°C.

La vigilance rouge devrait se maintenir jusqu'en début de semaine prochaine.

Le département connaît également un épisode de pollution à l'ozone depuis le vendredi 10 juillet 2026. L'épisode s'achèvera ce jour, avec la fin des mesures de restrictions dès le samedi 11 juillet au soir.

Une CIC a eu lieu dimanche 12 juillet à 17h. En fonction des annonces, une nouvelle visioconférence est susceptible d'être organisée le lundi 13 juillet.

Mesures locales

Plusieurs arrêtés seront en vigueur pendant tout l'épisode de vigilance rouge, afin de prévenir les incendies et de protéger la population :

- Restrictions temporaires des travaux pour la protection des forêts ;
- Interdiction temporaire des manifestations sportives ;
- Interdiction temporaire de la vente et consommation de boissons alcooliques sur la voie publique.

Un questionnaire a été adressé le vendredi 10 juillet concernant l'identification des personnes vulnérables et les lieux mis à leur disposition. La réponse des communes est grandement encouragée, car elle permet une remontée des informations au niveau zonal et national fidèle à la situation locale.

SDIS

Vendredi 10 juillet, le SDIS a effectué plus d'une centaine d'interventions, dont 76 secours à la personne et 21 interventions liées à des feux, en augmentation par rapport à la journée précédente. Les feux ont parcouru 122 hectares sur la journée d'hier, 47 hectares à proximité de la commune de Hanches. Un accident mortel a eu lieu pendant la nuit avec 2 décédés sur la RN12.

Aussi, ce jour, l'ensemble des zones du département sont classées en vigilance rouge dans l'indice « feux espaces naturels ».

Concernant l'indice « feux massifs forestiers », la forêt de Dreux demeurera classée en vigilance rouge.

Le vent se renforce pour les jours à venir, avec des rafales prévues à 45km/h. Cette vitesse entraîne une vitesse de propagation des feux de 15 à 20m/minute. Une vigilance renforcée est donc nécessaire.

Afin de prévenir la réalisation de ces risques, une trentaine de sapeurs pompiers avec 11 engins se trouvent tous les après-midi sur le terrain en complément des centres, afin de pouvoir répondre aux départs d'incendie rapidement.

ARS

Les flux dans les hôpitaux du département demeurent stables et fluides.

Les CH de Dreux, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou ont activé leurs plans blancs. Le CH de Chartres a activé son plan canicule.

Le nombre de dossiers ouverts au niveau du SAMU est stable, sans augmentation du nombre d'appels, y compris dans la matinée du 11 juillet.

DREAL

Deux nouveaux arrêtés ont été pris pour prolonger la possibilité pour deux organismes de recevoir et enfouir des des cadavres d'animaux durant 15 jours, en raison de l'épisode caniculaire.

Aucune alerte particulière à relever sur les sites industriels, avec le retour à la normale pour la pollution à l'ozone.

JEUNESSE ET SPORT

Plusieurs groupes de scouts sont présents sur le département pendant le week-end. Les consignes de sécurité et les différentes obligations qui leur incombent notamment sur les feux leurs ont été rappelées.

Questions diverses

Plusieurs communes s'interrogent sur le maintien des festivités et notamment la vente et consommation d'alcool pour les soirées du 14 juillet organisées par la mairie. Il a été rappelé que la vente et consommation sont interdites tant que le département est en vigilance rouge. Cette mesure a été prise pour protéger la population des conséquences sanitaires des chaleurs fortes et durables, qui seront toujours présentes le 14 juillet.

Sur une interrogation relative à l'objectif de la demande de recensement des salles rafraîchies, il est indiqué qu'il a principalement pour objet de disposer d'une cartographie lisible des lieux mis à disposition.

Par ailleurs, le recensement des personnes vulnérables ne fait pas l'objet d'un formalisme particulier, qui peut faire l'objet d'un partage entre communes. Il est indiqué que la démarche d'inscription est volontaire et donc facultative. L'enjeu est qu'il soit correctement conservé et à jour en cas de besoin.

Les nuisances sonores liées aux entraînements de l'ALAT relevées par la mairie de Gasville-Oisème ont été prises en compte et seront signalées.